

REGLEMENT SPORTIF DU CHAMPIONNAT HISTORIQUE MASTERS DE VOITURES DE SPORT DE LA FIA SPORTING REGULATIONS OF THE FIA MASTERS HISTORIC SPORTS CAR CHAMPIONSHIP

Le Championnat Historique Masters des Voitures de Sport de la FIA («le Championnat») s'adresse à des voitures individuelles ayant un Historique International et construites selon les règlements pour Voitures de Sport, Voitures de Sport Prototypes ou Voitures GT du Groupe 4 applicables entre 1962 et 1974 (biplaces et prototypes des Périodes F, G et H), roulant dans leur spécification d'origine et utilisant des composants d'un type en période. Si les composants d'un type en période ne sont plus disponibles, il faut demander au délégué technique de la FIA son approbation expresse avant de pouvoir utiliser tout autre composant.

1 - Dispositions générales

Ce Championnat est réservé aux Pilotes.

Tous les Pilotes participant au Championnat doivent être des membres du Masters Racing Club ayant acquitté leur cotisation. Les inscriptions au Championnat seront acceptées à compter du 1^{er} janvier 2015.

En tant qu'opérateur du Championnat et en accord avec le délégué technique de la FIA, Masters Historic Racing Ltd se réserve le droit d'accepter les engagements de voitures conformes à la spécification homologuée et à l'Annexe K, mais pour lesquelles les documents PTH sont encore manquants. Toute voiture acceptée sur cette base apparaîtra dans une Classe «Invitation» et ne pourra pas marquer de points au Championnat. Une même voiture ne peut être acceptée plus de deux fois au titre de cette condition exceptionnelle pendant la durée du Championnat.

Tous les Pilotes, Concurrents et officiels participant au Championnat s'engagent, en leur nom, celui de leurs employés et agents, à observer toutes les dispositions, complétées ou modifiées, du Code Sportif International de la FIA («le Code») et de ses Annexes, y compris l'Annexe K, les Prescriptions Générales applicables à tous les Championnats, Challenges, Trophées et Coupes de la FIA et à leurs Compétitions qualificatives courues sur circuits («les Prescriptions Générales») et le présent Règlement Sportif.

Le Championnat et chacune de ses Compétitions sont régis par la FIA conformément au présent Règlement. Par Compétition, on entend toute Compétition du Championnat inscrite au Calendrier Sportif International de la FIA.

Chaque organisateur de Compétition, via son ASN, doit fournir à la FIA les informations indiquées dans le Règlement Particulier standard, au moins en anglais, au plus tard 2 (deux) mois avant la Compétition, ainsi qu'un programme détaillé et une copie de son certificat d'assurance responsabilité civile couvrant l'intégralité de la Compétition. Un numéro de visa sera alors émis par la FIA pour la Compétition concernée, sur la base de ces documents.

Lors des vérifications techniques de chaque Compétition, un Passeport Technique Historique de la FIA («PTH»), en cours de validité, doit être fourni par le Concurrent pour chaque voiture engagée. Tous les Concurrents doivent fournir une copie intégrale (sur papier ou digitale) de leur PTH avant leur première Compétition de la saison. Il relève de la responsabilité du Concurrent de transmettre à l'opérateur du Championnat la copie complète et la plus à jour du PTH.

2 - Voitures admissibles et classes

2.1 Voitures admissibles

Sont admissibles les voitures individuelles qui ont un Historique International et qui ont été construites entre 1962 et 1974 selon les règlements pour Voitures de Sport, Voitures de Sport Prototypes ou Voitures GT du Groupe 4 applicables l'année de construction de la voiture ou de sa participation à une Compétition internationale.

Moteurs :

Les voitures doivent être équipées d'un moteur de spécification de période d'un type monté à l'origine sur la voiture durant sa participation en Compétition internationale de période.

Tous les moteurs Chevrolet de la Classe Rodriguez doivent être équipés d'un bloc en acier et avoir une cylindrée maximale de 5000 cm³, à l'exception des Lola 170 Coupé de spécification 1967/1968 (ces voitures doivent

The FIA Masters Historic Sports Car Championship («the Championship») is for individual cars of a type which have International History and were built to the appropriate Sports Car, Sports Prototype or Group 4 GT regulations between 1962 and 1974 (two-seater racing and prototype cars from Periods F, G and H), running in their original specification and using components of a type used in period. Where components of a type used in period are no longer available, specific approval must be sought from the FIA technical delegate before any alternative components are used.

1 - General provisions

This Championship is reserved for Drivers.

All Drivers in the Championship must be fully paid up current members of the Masters Racing Club. Championship registration will be accepted from 1 January 2015.

As Championship operator and in agreement with the FIA technical delegate, Masters Historic Racing Ltd reserves the right to accept entries from cars that may comply with the correct homologated specification and Appendix K, but have yet to acquire FIA HTP papers. Any car that is accepted to race on this basis will be shown in an «Invitation» Class and will not be eligible to score any Championship points, and the same car cannot be accepted more than twice under this exceptional condition in the course of the Championship.

All Drivers, Competitors and officials participating in the Championship undertake, on behalf of themselves, their employees and their agents, to observe all the provisions, as supplemented or amended, of the FIA International Sporting Code («the Code») and its Appendices, including Appendix K, the General Prescriptions applicable to all FIA Championships, Challenges, Trophies and Cups and to their qualifying Competitions run on Circuits («the General Prescriptions»), and the present Sporting Regulations.

The Championship and each of its Competitions are governed by the FIA in accordance with the Regulations. Competition means any Competition registered on the FIA International Sporting Calendar as forming part of the Championship.

Each Competition organiser, via its ASN, shall supply the information set out in the standard Supplementary Regulations to the FIA, at least in English, no later than 2 (two) months before the Competition, together with the detailed timetable and a copy of its Civil Liability insurance certificate covering the entire Competition. A visa number will then be issued by the FIA for the Competition concerned, based on these documents.

A valid FIA Historic Technical Passport («HTP») must be provided by the Competitor for each car entered, and produced at scrutineering for each Competition. All Competitors must submit a full copy (hard or electronic) of their HTP before their first Competition of the season. It is the Competitor's responsibility to ensure that the copy of the HTP held by the Championship operator is the current and complete copy.

2 - Eligible cars and classes

2.1 Eligible cars

Individual cars of a type which have International History and were built between 1962 and 1974 to the appropriate Sports Car, Sports Prototype or Group 4 GT regulations in force in the year of the car's manufacture or participation in international Competition.

Engines:

A car must be powered by a period specification engine of a type originally fitted to the car during its participation in period international Competition.

All Chevrolet engines in the Rodriguez Class must have steel blocks and a maximum capacity of 5000cm³, with the exception of 1967/1968 specification (these cars must run in full «early» FIA homologated

REGLEMENT SPORTIF DU CHAMPIONNAT HISTORIQUE MASTERS DE VOITURES DE SPORT DE LA FIA
SPORTING REGULATIONS OF THE FIA MASTERS HISTORIC SPORTS CAR CHAMPIONSHIP

courir dans une spécification homologuée FIA complètement d'époque) qui peuvent courir avec un moteur Chevrolet d'une cylindrée de 5700 cm³.

specification Lola T70 Coupes), which may run with a Chevrolet engine capacity of 5700cm³.

Les moteurs de type Cosworth «BD» ne sont pas acceptés dans le Championnat.

Cosworth «BD» series engines are not accepted in the Championship.

Les voitures admissibles utilisant les moteurs Cosworth DFV doivent être équipées d'un limiteur de régime réglé à 9000 t/min.

Eligible cars with Cosworth DFV engines must be restricted to a rev limit of 9000 rpm.

Les moteurs Cosworth FVC doivent être équipés d'un bloc en acier et avoir une cylindrée maximale de 1850 cm³, ce qui permet un réalésage de la taille d'origine du bloc de 1790 cm³. La course d'origine doit demeurer la même – les moteurs à course réduite sont interdits.

Cars running with Cosworth FVC engines are required to have a steel block and a maximum capacity of 1850cm³, which permits a re-bore of the original block size of 1790cm³. The original stroke must remain the same – short stroke engines are not permitted.

Les moteurs BMW d'une cylindrée inférieure à 2000 cm³ doivent être de spécification M10 ou antérieure.

BMW engines below 2000cm³ are defined as being to M10 specification or earlier.

Les dérivés McLaren M1C et M1 de la Classe Rodriguez ne peuvent courir qu'avec une cylindrée maximale de 5000 cm³. Les McLaren M1A et M1B ne sont admises dans la classe Hulme qu'avec un moteur d'une cylindrée de 5700 cm³ et un PTH aux spécifications de Période F.

McLaren M1Cs and M1 derivatives in the Rodriguez Class may only race with a maximum engine capacity of 5000cm³. McLaren M1A and M1B are only eligible for the Hulme class with a 5700cm³ engine and HTP papers to Period F specification.

Les Chevron B16 peuvent courir uniquement dans la Classe Siffert.

Chevron B16s may compete solely in the Siffert Class.

Tests de Condition :

Les voitures utilisant des moteurs d'une cylindrée supérieure à 2000 cm³ de Période G ou ultérieure doivent être en conformité avec la procédure FIA des Tests de Condition de l'année en cours (voir Annexe III de l'Annexe K) et les certificats relatifs à ces Tests de Condition doivent être disponibles pour vérification à toute Compétition.

Condition Testing:

Cars with engines over 2000cm³ from Period G or later must comply with the FIA Condition Testing procedure of the current year (see Appendix III to Appendix K) and the certificates relating to the Condition Testing must be available for inspection at each Competition.

Tous les systèmes de carburant doivent être conformes aux exigences stipulées à l'Annexe K de la FIA, Article 5.5.

All fuel systems must comply with the requirements stipulated in FIA Appendix K, Article 5.5.

2.2 Classes

Classe Barth	Sports Prototypes et GT < 2000 cm ³ d'avant 1966
Classe Hulme	Sports Prototypes et GT < 5700 cm ³ d'avant 1966
Classe Bonnier	Sports Prototypes et GT < 2000 cm ³ d'avant 1971
Classe Rodriguez	Sports Prototypes et GT > 2000 cm ³ d'avant 1971
Classe Siffert	Sports Prototypes «fermés» < 2000 cm ³ construits avant le 31/12/74
Classe Marko	Sports Prototypes «ouverts» construits avant le 31/12/74
Classe Pescarolo	GT > 2000 cm ³ construites avant le 31/12/74

2.2 Classes

Barth class	Pre-1966 Sports Prototypes and GT cars under 2000cm ³
Hulme Class	Pre-1966 Sports Prototypes and GT cars under 5700cm ³
Bonnier Class	Pre-1971 Sports Prototypes and GT cars under 2000cm ³
Rodriguez Class	Pre-1971 Sports Prototypes and GT cars over 2000cm ³
Siffert Class	«Closed» Sports Prototypes under 2000cm ³ , built prior to 31/12/74
Marko Class	«Open» Sports Prototypes, built prior to 31/12/74
Pescarolo Class	GT cars over 2000cm ³ , built prior to 31/12/74

3 - Calendrier des Compétitions

Il y aura un maximum de 9 Compétitions possibles comptant pour le Championnat. Les Compétitions pourront comprendre deux courses par week-end de course, ou une course plus longue. Il n'y aura pas plus de 3 Compétitions par pays. Si, à l'issue de ce Championnat, 60 % des Compétitions n'ont pas été disputées, la FIA pourra refuser de décerner le Titre.

3 - Calendar of Competitions

There will be a maximum of 9 possible Competitions counting towards the Championship. Competitions may comprise two races per race weekend, or one longer race. There will be no more than 3 Competitions in any one country. If, at the outcome of this Championship, 60% of the Competitions have not been disputed, the FIA may refuse to award the title.

Le calendrier proposé pour le Championnat 2015 est le suivant :

The proposed calendar for the 2015 Championship is as follows:

1	17-19 avril 2015	Circuit de Catalunya (ESP)
2	23-24 mai 2015	Brands Hatch GP (GBR)
3	19-21 juin 2015	Monza (ITA)
4	04-05 juillet 2015	Donington Park (GBR)
5	24-26 juillet 2015	Silverstone GP (GBR)
6	07-09 août 2015	Nürburgring (DEU)
7	28-30 août 2015	Zandvoort (NLD)
8	18-20 septembre 2015	Spa-Francorchamps (BEL)
9	02-04 octobre 2015	Dijon (FRA)

1	17-19 April 2015	Circuit de Catalunya (ESP)
2	22-24 May 2015	Brands Hatch GP (GBR)
3	19-21 June 2015	Monza (ITA)
4	04-05 July 2015	Donington Park (GBR)
5	24-26 July 2015	Silverstone GP (GBR)
6	07-09 August 2015	Nürburgring (DEU)
7	28-30 August 2015	Zandvoort (NLD)
8	18-20 September 2015	Spa-Francorchamps (BEL)
9	02-04 October 2015	Dijon (FRA)

4 - Caractéristiques des Compétitions

La distance parcourue pour chaque course sera de 50 km au minimum. Lors d'une Compétition, les Concurrents peuvent se voir proposer une course d'une durée minimum programmée de 50 minutes, ou deux courses d'une durée minimum programmée de 30 minutes chacune.

4 - Characteristics of the events

The distance of each race will be no less than 50km. Over a Competition, Competitors may be offered one race of a minimum scheduled duration of 50 minutes, or two shorter races over a Competition, of a minimum scheduled duration of 30 minutes each.

Toutes les voitures en Compétition pourront participer à au moins une séance d'essais de 30 minutes lors de laquelle les deux Pilotes (dans le cas

All competing cars shall have the opportunity for a minimum of one 30-minute practice session during which both Drivers (where 2 Drivers will

REGLEMENT SPORTIF DU CHAMPIONNAT HISTORIQUE MASTERS DE VOITURES DE SPORT DE LA FIA
SPORTING REGULATIONS OF THE FIA MASTERS HISTORIC SPORTS CAR CHAMPIONSHIP

où 2 Pilotes courent avec la même voiture lors de la Compétition) doivent effectuer un nombre de tours d'essais suffisant pour démontrer au directeur d'épreuve que les deux Pilotes disposent des compétences requises.

race the same car at that Competition) must complete a sufficient number of practice laps to satisfy the race director of both Drivers' competence.

Dans le cas d'un week-end comptant deux courses, la grille de la Course 1 sera toujours basée sur le tour le plus rapide établi par la voiture, qu'elle soit conduite par l'un ou l'autre des Pilotes de l'équipe de deux Pilotes. La grille de la Course 2 est formée en fonction du classement de la Course 1, les Pilotes ayant abandonné à la Course 1 prenant place au fond de la grille pour la Course 2 dans l'ordre du classement obtenu à la Course 1. Tout non-partant de la Course 1 sera autorisé à prendre le départ de la Course 2 à l'appréciation du directeur d'épreuve.

In the case of a two-race weekend, the grid for Race 1 will always be based on the fastest lap set by the car, whether driven by one or other Driver of a two-Driver team. The grid for Race 2 is formed from the classification of Race 1, and retirements from Race 1 shall take their places at the rear of the grid for Race 2 in the order of the classification of Race 1. Any DNS from Race 1 shall be permitted to start Race 2 at the discretion of the race director.

Toutes les courses du Championnat sont des courses en circuit, telles que définies à l'Article 20 du Code. Pour un week-end de deux courses, les résultats de la course seront basés sur le classement combiné de la Course 1 et de la Course 2. Les contrôles techniques complets post-Compétition ne pourront être effectués tant que la Course 2 n'est pas terminée. Toutefois des vérifications techniques non intrusives pourront avoir lieu tandis que les voitures demeurent en conditions de Parc Fermé après la Course 1 de la Compétition.

All Championship races are circuit races, as defined in Article 20 of the Code. For a two-race weekend, the race result will be based on the joint classification of both Race 1 and Race 2. Full post-Competition technical checks may not be carried out until the completion of Race 2, however non-intrusive technical checks may take place while cars remain under Parc Fermé conditions following Race 1 of the Competition.

Lors des qualifications, seules les voitures engagées pour la course correspondante seront admises sur la piste. Toutes les voitures d'une même classe effectueront leurs essais lors de la même séance.

During qualifying, only cars entered for that race shall be admitted onto the track. All cars of the same class shall practise in the same session.

Briefing des Pilotes et Team-Managers :

La présence au briefing est obligatoire pour tous les Pilotes participant à la Compétition. La présence des Team-Managers est fortement recommandée. Les organisateurs informeront les Pilotes de l'heure et de l'emplacement des briefings nécessaires dans les instructions finales propres à la Compétition («Final Event Instructions») et dans le Règlement Particulier envoyés avant la Compétition. Les commissaires sportifs se réservent le droit d'imposer une amende de €125 en cas de non-participation à un briefing des Pilotes.

Drivers' and Team Managers' briefing:

Attendance at the briefing is mandatory for all Drivers taking part in the Competition. Attendance is highly recommended for all Team Managers. Organisers will notify Drivers of the time and locations of the necessary briefings in the Final Event Instructions and the Supplementary Regulations sent out prior to the Competition. The stewards reserve the right to charge a fine of €125 for failure to attend a Drivers' briefing.

Arrêts aux stands :

Si une course est désignée pour avoir un arrêt aux stands, la fenêtre d'arrêt aux stands pour cette course et le temps requis pour l'arrêt aux stands seront notifiés dans le Règlement Particulier, dans les instructions finales propres à la Compétition («Final Event Instructions»), sur le panneau d'affichage officiel et durant les briefings des Pilotes.

Pit Stops:

If a race is nominated to have a pit stop, the pit stop window for a race and the required elapsed time for the pit stop will be notified in the Supplementary Regulations, Final Event Instructions, on the official notice board and notified within the Masters Drivers Briefings.

Toutes les équipes à deux pilotes doivent indiquer à l'opérateur du Championnat le pilote qui prendra le départ au moins 90 minutes avant le départ de la course. Un changement de Pilote ne peut avoir lieu que durant la fenêtre d'arrêt aux stands notifiée pour la course. **L'arrêt aux stands est obligatoire pour toute voiture pendant la fenêtre d'arrêt aux stands, quel que soit le nombre de Pilotes.**

All two driver teams must notify a member of the Masters Team of their starting driver at least 90 minutes before the race starts. A driver change may only take place during the notified pit stop window for the race. **A pit stop is mandatory for all cars during the notified pit window, irrespective of the number of Drivers.**

La durée de l'arrêt aux stands correspond au temps enregistré lors du passage de la voiture entre la boucle de chronométrage d'entrée et la boucle de chronométrage de sortie. Lors de l'arrêt aux stands, la voiture devra s'arrêter une seule fois pendant une durée minimale de soixante secondes. **La voiture doit passer la boucle de chronométrage d'entrée avant la fenêtre d'arrêt aux stands notifiée pour la course.**

The pit stop duration will be timed from the time the car registers on the timing line as the car passes the Speed limit sign until the time the car registers on the Pit Exit timing line. During the pit stop the car must remain stationary for a single period of at least sixty seconds duration. **The car must pass the specified Pit In timing line before the notified pit stop window for the race.**

Les moteurs pourront continuer de tourner.

Engines may remain running.

Le temps total minimum pour traverser la voie des stands entre les boucles de chronométrage et effectuer l'arrêt aux stands obligatoire sera spécifique à chaque épreuve et sera indiqué dans les instructions finales propres à la Compétition («Final Event Instructions») et durant les briefings des Pilotes pour chaque Compétition.

Minimum total time to travel through the pit lane between the timing lines and complete the mandatory pit stop will be specific to each event and will be specified in the Final Event Information and at the Masters Drivers Briefing for each Competition.

Tout arrêt aux stands jugé plus court, tout changement de Pilote entrepris en dehors de la fenêtre d'arrêt aux stands ou toute voiture passant la boucle de chronométrage d'entrée aux stands en dehors de la fenêtre d'arrêt aux stands notifiée pour la course fera l'objet de pénalités comme stipulé dans le Code de Conduite (Section 12) et dans le Règlement Particulier de l'Épreuve.

Any pit stop found to be shorter, any driver change undertaken outside the pit stop window or any car passing the Pit In timing line outside the notified pit stop window for the race will be subject to penalties as laid down in the Code of Conduct (Section 12) and the Event Supplementary Regulations.

Les sangles de sécurité ne pourront être détachées que lorsque la voiture sera immobilisée et elles devront être solidement rattachées avant que la voiture ne reparte.

Seat belts must not be undone until a car is stationary, and must be securely fastened before moving off.

REGLEMENT SPORTIF DU CHAMPIONNAT HISTORIQUE MASTERS DE VOITURES DE SPORT DE LA FIA
SPORTING REGULATIONS OF THE FIA MASTERS HISTORIC SPORTS CAR CHAMPIONSHIP

Exigences relatives aux circuits :

Les licences de piste devront être au moins du Degré 2 de la FIA.

Pour chaque Compétition, la FIA désignera :

- le président du collège des commissaires sportifs.
- un délégué technique.

Le directeur d'épreuve doit être approuvé par la FIA. La FIA pourra également nommer un observateur, un délégué médical et/ou un délégué sécurité.

Rôle du directeur d'épreuve :

Le directeur de course travaillera en liaison permanente avec le directeur d'épreuve. Le directeur d'épreuve disposera des pleins pouvoirs pour les matières suivantes et le directeur de course ne pourra donner des ordres s'y rapportant qu'avec l'accord exprès du directeur d'épreuve :

- a) contrôler le déroulement des essais et de la course, le respect de l'horaire et, s'il le juge nécessaire, soumettre toute proposition aux commissaires sportifs pour modifier les horaires conformément au Code et au Règlement Sportif,
- b) arrêter toute voiture conformément au Code ou au Règlement Sportif,
- c) arrêter le déroulement des essais ou de la course conformément au Règlement Sportif s'il estime leur poursuite dangereuse et assurer que le nouveau départ s'effectue conformément à la procédure,
- d) la procédure de départ.

A chaque Compétition, des dispositions doivent être prises pour que toutes les voitures soient placées dans des garages situés dans les stands ou dans tout autre endroit approprié couvert et sûr.

Si le nombre d'engagements reçu dépasse le nombre des voitures autorisées à courir sur la piste, les organisateurs pourront décider de diviser la Compétition en deux étapes. Mais une même classe ne doit jamais être divisée en plus d'une course. Dans le cas où il y aurait un nombre trop élevé de voitures engagées pour une classe, les engagements dans les courses doivent être sélectionnés sur la base des temps aux essais.

Si le nombre d'engagements dans une course est excédentaire de plus de 20 % sur un circuit où il est impossible d'organiser une seconde course, les organisateurs doivent contacter le Secrétariat pour veiller à ce que la priorité d'engagement soit donnée aux Concurrents ayant déjà marqué des points ou ayant soutenu le Championnat en une occasion ou plus au cours de la saison.

Excepté à des fins de chronométrage, les communications radio entre les voitures et les stands sont interdites.

Toutes les voitures doivent être présentées aux vérifications techniques de chaque Compétition équipées d'un transpondeur de chronométrage standard AMB TranX 260, qui doit être correctement installé et compatible avec les systèmes standard pan-européens de chronométrage sur circuit. Ces transpondeurs relèvent de la seule responsabilité du Concurrent. Les Concurrents doivent fournir le numéro de série unique figurant sur le transpondeur à l'opérateur du Championnat au moment de la demande d'engagement.

Le Code de Conduite (Section 12) couvre certaines des pénalités pour les infractions sportives les plus communes. À des fins de clarification, toute pénalité en temps infligée peut être appliquée sous trois formes différentes :

- 1) L'ajout de temps au temps de course écoulé;

- 2) L'imposition d'une pénalité de passage par la voie des stands, auquel cas le Pilote doit entrer dans la voie des stands et rejoindre la course sans s'arrêter;

- 3) L'imposition d'une pénalité de stop & go auquel cas le Pilote devra entrer dans la voie des stands, s'arrêter dans la zone désignée pendant au moins dix secondes et ensuite reprendre la course.

Si une des pénalités numérotées 2) ou 3) ci-dessus est infligée au cours des 10 dernières minutes, ou après la fin d'une course, le Pilote ne doit pas entrer dans la voie des stands, mais une pénalité en temps peut être ajoutée au classement final.

Track Requirements:

Track licences must be at least FIA Grade 2.

For each Competition, the FIA will appoint:

- the chairman of the stewards' panel.
- a technical delegate.

The race director must be approved by the FIA. The FIA may also appoint an observer, a medical delegate and/or a safety delegate.

Role of the race director:

The clerk of the course shall work in permanent consultation with the race director. The race director shall have overriding authority in the following matters and the clerk of the course may give orders in respect of them only with his express agreement:

- a) the control of practice and the race, adherence to the timetable and, if he deems it necessary, the making of any proposal to the stewards to modify the timetable in accordance with the Code or Sporting Regulations,
- b) the stopping of any car in accordance with the Code or Sporting Regulations,
- c) the stopping of practice or the race in accordance with the Sporting Regulations if he deems it unsafe to continue and ensuring that the correct restart procedure is carried out,
- d) the starting procedure.

At each Competition provision must be made for all cars to be located in pit garages or other suitable secure and covered accommodation.

If entries are received for more cars than are permitted to race on the track, the organisers may elect to run the Competition in two stages. However, a class must never be split over more than one race. Should there be too many cars entered for a class, race entries must be selected on the basis of practice times.

In the event of any race being oversubscribed by more than 20% at a circuit where there is no possibility of running a second race, organisers must liaise with the Secretariat to ensure that priority of entry is given to Competitors who have already scored points or who have supported the Championship on one or more occasions during the course of the season.

Except for time-keeping purposes, radio communications between cars and pits are forbidden.

All cars must be presented for scrutineering at each Competition complete with a standard AMB TranX 260 timing transponder, which must be correctly fitted and compatible with standard pan-European race track timing systems. Such transponders are the sole responsibility of the Competitor. Competitors must supply the unique serial number shown on the transponder to the Championship operator at the time of entry application.

The Code of Conduct (Section 12) covers some of the datum penalties for the most common sporting infringements. For the purpose of clarification, any time penalty imposed may be applied in three different forms:

- 1) The addition of time to the elapsed race time;

- 2) The imposition of a drive through penalty, in which Competition the Driver must enter the pit lane and re-join the race without stopping;

- 3) The imposition of a stop & go penalty, in which case the Driver must enter the pit lane, stop at the designated area for at least ten seconds and then re-join the race.

If either of the penalties referred to above numbered 2) or 3) are imposed during the last 10 minutes or after the end of a race, the Driver need not enter the pit lane but a time penalty may be added to final result classification.

RÈGLEMENT SPORTIF DU CHAMPIONNAT HISTORIQUE MASTERS DE VOITURES DE SPORT DE LA FIA
SPORTING REGULATIONS OF THE FIA MASTERS HISTORIC SPORTS CAR CHAMPIONSHIP

Au cas où les commissaires sportifs décideraient d'imposer une des pénalités prévues en 2) ou 3) ci-dessus, la procédure suivante sera appliquée :

a) Les commissaires sportifs notifieront par écrit au Concurrent concerné la pénalité qui lui a été imposée.

b) À partir du moment où la décision des commissaires sportifs est notifiée au Concurrent, le Pilote concerné ne peut franchir la Ligne sur la piste plus de deux fois avant d'entrer dans la voie des stands et, dans le cas d'une pénalité relevant du point 3) ci-dessus, de se rendre dans la zone désignée où il devra rester pendant la durée de la pénalité.

c) Toutefois, sauf si le Pilote se trouvait déjà à l'entrée des stands pour effectuer sa pénalité, il ne pourra pas l'effectuer après le déploiement de la voiture de sécurité. Le nombre de fois que le Pilote franchit la Ligne derrière la voiture de sécurité sera ajouté au nombre de fois maximum qu'il peut franchir la Ligne sur la piste. Tant que la voiture sera immobilisée dans la voie des stands en raison de la pénalité en temps, il ne pourra y être effectué aucun travail. Toutefois, en cas d'arrêt du moteur, celui-ci pourra être redémarré une fois écoulée la pénalité en temps.

d) Une fois écoulée la pénalité en temps, le Pilote pourra rejoindre la course.

e) Tout non-respect ou toute violation de ces exigences pourra entraîner l'exclusion de la voiture.

Dans des circonstances exceptionnelles, le directeur de course et le président du collège des commissaires sportifs désigné par la FIA peuvent choisir de modifier le présent Règlement avant que le Règlement Particulier ne soit approuvé.

5 - Licences

Les Pilotes et les Concurrents doivent être détenteurs d'une Licence Internationale de Compétition sur circuit de Degré C (ou C/H) minimum valable pour l'année 2015 et délivrée par une ASN affiliée à la FIA.

Pour pouvoir participer à une Compétition, tout Pilote doit être en possession de l'autorisation préalable accordée par cette ASN si cette dernière n'est pas l'ASN organisant la Compétition (Article 3.9 du Code).

6 - Engagements

Les Pilotes ne peuvent engager à titre officiel qu'une seule voiture. Ils peuvent cependant désigner une voiture de réserve. Cette dernière ne pourra être utilisée que si la voiture engagée officiellement n'est pas utilisable en raison d'un accident ou de défauts mécaniques et est retirée par écrit de la Compétition. Pour pouvoir introduire la voiture de réserve en Course 1 ou Course 2, son Pilote l'aurait conduite sur la piste pendant le nombre minimum de tours requis lors des essais libres ou qualificatifs de la Compétition. Si la voiture de réserve est utilisée lors des qualifications, elle occupera une position sur la grille en fonction du temps le plus rapide obtenu par le pilote lors de cette séance. Si la voiture d'origine est remplacée par une voiture de réserve après les essais qualificatifs, mais avant la Course 1, elle prendra le départ de la Course 1 du fond de la grille et celui de la Course 2 (si une Course 2 est programmée) en fonction de sa place obtenue en Course 1. Si la voiture d'origine est remplacée par une voiture de réserve après la Course 1, elle prendra le départ de la Course 2 (si une Course 2 est programmée) du fond de la grille, derrière les voitures ayant abandonné en Course 1.

Formulaire d'engagement :

La date de clôture des engagements pour chaque Compétition sera fixée 7 jours avant la Compétition.

Les formulaires doivent être dûment complétés et accompagnés du paiement intégral des droits d'engagement. Les formulaires d'engagement reçus sans paiement ne seront traités qu'une fois que tous les engagements payés auront été pris en compte.

Remboursements :

Les droits d'engagement versés pour une Compétition pourront être remboursés aux Concurrents et Concurrents de réserve qui déclarent forfait auprès du bureau de l'opérateur du Championnat au moins 14 jours avant l'ouverture de la Compétition concernée. Il ne sera procédé à aucun remboursement après cette date.

Should the stewards decide to impose either of the penalties referred to above numbered 2) or 3), the following procedure will be followed:

a) The stewards will give written notification of the penalty which has been imposed to the Competitor concerned.

b) From the time the stewards' decision is notified to the Competitor the relevant Driver may cross the Line on the track no more than twice before entering the pit lane and, in the case of a penalty under 3) above, proceeding to the designated area where the Driver shall remain for the period of the time penalty.

c) However, unless the Driver was already in the pit entry for the purpose of serving his penalty, the Driver may not carry out the penalty after the safety car has been deployed. The number of times the Driver crosses the Line behind the safety car will be added to the maximum number of times he may cross the Line on the track.

Whilst a car is stationary in the pit lane as a result of incurring a time penalty it may not be worked on. However, if the engine stops it may be started after the time penalty period has elapsed.

d) When the time penalty period has elapsed the Driver may rejoin the race.

e) Any breach or failure to comply with these requirements, may result in the car being excluded.

In exceptional circumstances, the race director and FIA appointed chairman of the stewards may elect to change the present Regulations before the Supplementary Regulations are approved.

5 - Licences

Drivers and Competitors must be in a possession of a circuit International Competition Licence of at least Grade C (or C/H), valid for 2015 and issued by an ASN affiliated to the FIA.

In order to participate in a Competition, a Driver must hold the authorisation previously granted by that ASN if it is not the one that is organising the Competition (Article 3.9 of the Code).

6 - Entries

A Driver may only enter one car as his official entry. A Driver may, however, nominate a reserve car. A reserve car may only be used if the official entry is unusable due to accident damage or mechanical malfunction and is withdrawn in writing from the Competition. For the reserve car to be permitted to participate in Race 1 or Race 2, its Driver must have driven it on the track for the minimum requirement of laps during the free practice or qualifying sessions of the Competition. If the reserve car is used in qualifying, it will take a grid position based upon the fastest time set by either driver in that session. If the original car is replaced by a reserve car after timed qualifying but before Race 1 it will start Race 1 from the rear of the grid and Race 2 (should there be a Race 2 scheduled) from the position set by the classification of Race 1. If the original car is replaced by the reserve car after Race 1 it will start Race 2 (should there be a Race 2 scheduled) from the rear of the grid, behind any retirements from Race 1.

Entry forms:

The closing date for entries for each Competition shall be 7 days prior to that Competition.

Entry forms must be correctly completed and accompanied by full payment of entry fees. Entry forms received without payment will be processed only after all paid entries have been dealt with.

Refunds:

Individual refunds for Race Entry Fees may be offered to Competitors and reserves who notify the Championship operator's office of withdrawal of at least 14 calendar days prior to the opening of that Competition. No refund will be payable after this time.

REGLEMENT SPORTIF DU CHAMPIONNAT HISTORIQUE MASTERS DE VOITURES DE SPORT DE LA FIA
SPORTING REGULATIONS OF THE FIA MASTERS HISTORIC SPORTS CAR CHAMPIONSHIP

Le Secrétariat pour ce Championnat se trouve au :

Rachel Bailey
Masters Historic Racing Ltd
The Bunker, Lower End Road, Wavendon, Milton Keynes. MK17
8DA, UK
Tél. : +44 (0) 1908 587545
Fax : +44 (0) 1908 587009
Email : leam@masterhistoricroacing.com

The Secretariat for this Championship is:

Rachel Bailey
Masters Historic Racing Ltd
The Bunker, Lower End Road, Wavendon, Milton Keynes, MK17
8DA, UK
Tel.: +44 (0) 1908 587545
Fax: +44 (0) 1908 587009
Email: leam@masterhistoricroacing.com

7 - Vérifications techniques et Parc Fermé

Il doit y avoir un minimum de trois commissaires techniques disponibles pour chaque Compétition et il pourra y avoir le délégué technique de la FIA, qui sera commissaire technique en chef de l'éligibilité. Le commissaire technique en chef nommé sera responsable devant le délégué technique de la FIA, s'il est présent, de l'éligibilité des voitures.

A la fin de la séance d'essais qualificatifs officielle et à la fin des Courses 1 et 2, toutes les voitures ayant franchi la ligne d'arrivée seront conduites, si le délégué technique de la FIA le demande, sous la supervision des officiels dans un Parc Fermé où elles resteront 30 minutes au minimum après l'affichage des résultats provisoires ou jusqu'à ce que les commissaires sportifs ordonnent qu'elles soient libérées. Toute voiture classée qui sera incapable de franchir la ligne et/ou de se rendre au Parc Fermé par ses propres moyens sera placée, aussitôt après cette incapacité, sous le contrôle exclusif des commissaires de piste et commissaires techniques qui, dès que cela sera possible, si le délégué technique de la FIA le demande, conduiront la voiture au Parc Fermé.

Le Parc Fermé doit être régi conformément au Code, Article 2.5.

Carburant :

Le carburant doit être conforme à l'Article 252.9.1 de l'Annexe J de la FIA et à l'Annexe K de la FIA. L'utilisation d'additifs ajoutés à l'essence pour remplacer le plomb est autorisée à condition que ces derniers soient librement disponibles dans le commerce auprès des détaillants. Du plomb véritable peut également être ajouté si nécessaire mais ce n'est pas souhaitable. L'ajout de ces additifs ne doit pas faire augmenter la teneur en octane de l'essence au-delà de la limite fixée à 90 MON ni de celle de 102 RON. La teneur en plomb ne doit pas être supérieure à 0,4 g/l dans tous les cas [EN 237 ou ASTM D3237].

Les Concurrents doivent veiller à ce qu'un échantillon de carburant de trois litres puisse être prélevé de la voiture à tout moment pendant la Compétition.

Ravitaillement :

Le ravitaillement est autorisé uniquement s'il est indiqué préalablement dans le Règlement Particulier ou les Instructions finales propres à chaque Compétition.

Si le ravitaillement est autorisé sur une Compétition, il doit être effectué à l'aide soit :

- a) d'un bidon d'une capacité maximale de 25 litres équipé d'un raccord auto-obturant et d'un reniflard à bouchon fermée, soit
- b) d'un chariot de ravitaillement conforme aux exigences de la FIA.

Tout personnel ravitaillant le véhicule ou en stand-by muni d'un extincteur lors d'un arrêt aux stands doit porter une combinaison de sécurité conforme à la Norme FIA 8856-2000 avec une cagoule et des gants. Le personnel de ravitaillement doit porter des lunettes.

Les Concurrents prévoyant de ravitailler pendant une course doivent avertir par écrit et à l'avance les organisateurs et, pour des raisons de sécurité, les commissaires techniques devront contrôler l'équipement de ravitaillement avant son utilisation.

Lorsque des systèmes de remplissage de carburant sont fixés à la voiture, le moteur doit être arrêté, les portières doivent être fermées et personne ne doit se trouver à l'intérieur.

Tout au long du ravitaillement, un membre de l'équipe (la personne préposée aux incendies), muni d'un extincteur (capacité minimale de 5 kg) et prêt à intervenir, doit se trouver à côté de la voiture.

Capacité du réservoir :

La capacité du réservoir doit être conforme à l'homologation FIA pour ce type de voiture.

7 - Scrutineering and Parc Fermé

There must be a minimum of three technical scrutineers available for each Competition; in addition there may be the FIA technical delegate, who will be chief eligibility scrutineer. The appointed chief scrutineer will be responsible to the FIA technical delegate, if present, for the eligibility of the cars.

At the end of the official qualifying practice session and at the end of any race, any car that has crossed the finish line will be taken under the supervision of the officials to a Parc Fermé if requested by the FIA technical delegate, where they shall remain until at least 30 minutes after the posting of the provisional results or until the stewards order their release. Any classified car which is unable to cross the line and/or to reach the Parc Fermé by its own means shall, forthwith upon such inability occurring, be placed under the sole and exclusive control of the marshals and scrutineers, who shall, if requested by the FIA technical delegate remove the car to the Parc Fermé.

The Parc Fermé must be kept in accordance with the Code, Article-2.5.

Fuel:

Fuel must be in accordance with FIA Appendix J, Article 252.9.1, and FIA Appendix K. Compounds, which are added to petrol to replace lead, may be added if freely available from commercial retailers. Actual lead may also be added if needed but it is not preferable. The addition of these compounds must not raise the octane value of the fuel beyond the limit of 90 MON nor of 102 RON. Lead content must not be greater than 0.4 g/l in any case [EN 237 or ASTM D3237].

Competitors must ensure that a three-litre sample of fuel can be taken from the car at any time during the Competition.

Refuelling:

Refuelling is permitted only if pre-notified in the Supplementary Regulations or Final Instructions for any Competition.

If refuelling is permitted at a Competition, it must be carried out using either:

- a) a churn of no more than 25 litres capacity equipped with a self-seal connection and closed loop breathing system, or
- b) a refuelling rig in compliance with FIA requirements.

Any personnel refuelling the vehicle or on standby with a fire extinguisher during a pit stop must wear a safety suit to FIA 8856-2000 standard with balaclava and gloves. Refuelling personnel must wear goggles.

Competitors planning to refuel during a race must advise the organisers in writing in advance and on the grounds safety scrutineers will be required to check refuelling equipment prior to use.

When refuelling couplings are attached to the car, the engine must be stopped, its doors must be closed and nobody can be inside it.

Throughout refuelling it is mandatory for one team member (the fireperson), with an extinguisher (minimum capacity 5kg) ready to work, to be beside the car.

Fuel Tank Capacity:

Fuel tank capacity must comply with the FIA homologation for that type of car.

**REGLEMENT SPORTIF DU CHAMPIONNAT HISTORIQUE MASTERS DE VOITURES DE SPORT DE LA FIA
SPORTING REGULATIONS OF THE FIA MASTERS HISTORIC SPORTS CAR CHAMPIONSHIP**

Garde au sol :

Toutes les voitures doivent être soumises à un simple test de garde au sol destiné à vérifier que la garde au sol minimale de 60 mm est respectée à tout moment durant chaque Compétition, y compris lorsque le Pilote est assis, immobile dans la voiture, carburant et fluides prêts pour la course. Les essais de conformité, dans le cadre desquels il doit être possible de faire passer un bloc de 60 mm de hauteur sous la voiture depuis n'importe quel côté, peuvent avoir lieu à tout moment de la Compétition.

Pneus :

Le Championnat s'adresse à des voitures chaussées de pneus sculptés ; les pneus slicks sont interdits.

A chaque classe correspondent des exigences spécifiques :

Classe	Temps sec	Pluie
Barth, Hulme	Dunlop CR65, Dunlop L ou mélange M 204 uniquement	Comme pour temps sec plus Avon CR66ZZ/Sport
Bonnier, Rodriguez	Comme ci-dessus plus mélange Dunlop (CR82) Post Historique 484	Comme pour temps sec plus pneus pluie Avon avec sculpture Historique (mélange A15)
Siffert, Marko		
Pescarolo		

Les pneus pluie Avon ne sont admis que par réel temps de pluie (selon les indications du directeur d'épreuve) et doivent avoir une profondeur de profil d'au moins 3 mm au début de la course.

La profondeur du profil des pneus pour temps sec, lors des vérifications techniques et dans les zones de rassemblement avant les qualifications et la course, doit être de 1,6 mm minimum. Le retailage, les traitements artificiels, le préchauffage ou le refroidissement des pneus de compétition sont interdits.

Toutes les Chevron post-B8 peuvent être chaussées de pneus Dunlop C65 à profil bas, mais ils seront alors soumis aux pénalités de poids suivantes :
- Les Chevron B16 avec pneus à profil bas doivent peser 565 kg minimum.
- Les Chevron B19, B21 et B23 avec pneus à profil bas doivent peser 585 kg minimum.

Systèmes de retenue frontale de la tête :

Le port d'un système de retenue de la tête approuvé par la FIA, conformément au Chapitre 3 de l'Annexe L, est fortement recommandé.

Accessoires aérodynamiques :

Les accessoires aérodynamiques doivent être utilisés conformément à l'Article 6.14 de l'Annexe K de la FIA.

Arceaux de sécurité :

A l'exception des voitures dans lesquelles il fait partie intégrante du châssis (soudé ou riveté et scellé au châssis), l'arceau de sécurité ne doit pas être fabriqué dans un alliage d'aluminium. Les arceaux de sécurité fabriqués à partir d'un alliage d'acier ou de titane sont acceptés à condition qu'ils soient conformes à la conception d'origine et étayés selon les exigences de l'Annexe K, Article 5.13.

Acquisition de données :

Durant l'épreuve officielle, les voitures peuvent utiliser des systèmes d'acquisition de données pour contrôler le régime moteur, la pression de l'huile, la température de l'huile, la température de l'eau, la pression du carburant et le mouvement du véhicule. La vitesse du véhicule peut être enregistrée soit par GPS soit en utilisant un capteur de vitesse des roues avec fil à condition qu'il ne soit pas connecté à une roue motrice.

Aucune autre forme d'acquisition de données sur le pilote/châssis n'est autorisée, y compris sans s'y limiter toute forme de potentiomètre de papillon, frein, direction, charge aérodynamique ou de suspension, à tout moment durant une séance d'essais officielle, une séance de qualification ou une course.

Les caméras sont autorisées (2 caméras maximum, dans le périmètre de la voiture) et peuvent enregistrer la vitesse du véhicule.

Ground Clearance:

All cars must pass a simple ground clearance test to show a minimum ride height of 60mm at all times during every Competition, including when the Driver is seated, stationary in the car, with fuel and fluids, ready to race. Compliance testing, in which it must be possible to pass a block 60mm in height underneath the car from any side, may take place at any time during the Competition.

Tyres:

The Championship is run for cars which race on treaded tyres; no slick tyres are permitted.

Specific classes have specific tyre requirements:

Class	Dry	Wet
Barth, Hulme	Dunlop CR65, Dunlop L or M204 compound only	As dry plus Avon CR66ZZ/Sport
Bonnier, Rodriguez	As above plus Dunlop Post Historic (CR82) 484 Compound	As dry plus Avon wets with Historic tread pattern (A15 compound)
Siffert, Marko		
Pescarolo		

Avon wets are included for genuine wet use only (as notified by the race director) and must have a minimum tread depth of 3mm at the beginning of the race.

Regular dry tyre tread depth, both at scrutineering and in the assembly areas before both qualifying and the race, must show a minimum depth of 1.6mm. No re-grooving, artificial treatments applied, or pre-warming or cooling of any race tyre is permitted.

All post-B8 model Chevrons may choose to run low profile Dunlop C65 tyres, but will then be subject to the following weight penalties:
- Chevron B16s on low profile tyres must weigh a minimum of 565kg
- Chevron B19, B21 and B23 on low profile tyres must weigh a minimum of 585kg.

Frontal Head Restraint Systems:

The wearing of an FIA-approved head restraint system, in accordance with Chapter 3 of Appendix L, is strongly recommended.

Aerodynamic Aids:

Aerodynamic aids must be used as per FIA Appendix K, Article 6.14.

Roll-over bars:

With the exception of cars in which the roll-over bar is an integral part of the chassis (i.e. welded or riveted and bonded to the chassis), the roll-over bar must not be made from aluminium alloy. Roll-over bars made from steel or titanium alloy are acceptable, provided they are to the original design and are braced according to the requirements of Appendix K, Article 5.13.

Data Acquisition:

During the official event, cars may use data acquisition systems to monitor engine rpm, oil pressure, oil temperature, water temperature, fuel pressure and vehicle movement. Vehicle speed may be recorded by either GPS or the use one wired wheel speed sensor providing it is not connected to any engine driven wheel.

No other form of driver/chassis data acquisition may be permitted, including but not limited to any form of throttle, brake, steering, aerodynamic or suspension load potentiometers, at any time during any official practice, qualifying session or races.

Cameras are permitted (maximum 2 cameras, inside the perimeter of the car) and may record vehicle speed.

REGLEMENT SPORTIF DU CHAMPIONNAT HISTORIQUE MASTERS DE VOITURES DE SPORT DE LA FIA SPORTING REGULATIONS OF THE FIA MASTERS HISTORIC SPORTS CAR CHAMPIONSHIP

Aucune forme d'ordinateur portable ou autre ordinateur ne peut être utilisée dans la voie des stands ou sur le mur des stands à tout moment.

No form of laptop, or other computer, may be used in the pit lane or on the pit wall at any time.

Toutes les données enregistrées doivent être mises à la disposition du délégué technique sur demande à tout moment entre le départ des séances de qualification officielles et l'annonce des résultats finaux.

Any recorded data must be made available to the Technical Delegate upon requested at any time between the start of official qualifying and the final results being declared.

Les voitures doivent conserver un tableau de bord de style de la période lorsque possible et aucune forme d'instrumentation/d'affichage n'est autorisée sur le volant de direction.

Cars should maintain period style dash where ever possible and no form of instrumentation/display is permitted on the steering wheel.

8 - Procédure de départ

Toutes les Compétitions seront à départ lancé.

8 - Starting procedure

All Competitions shall have rolling starts.

Le signal de départ sera donné au moyen de feux. Pendant le départ d'une course, le mur des stands doit être libre de toute personne, à l'exception des personnes dûment autorisées et portant les laissez-passer appropriés.

The starting signal will be given by means of lights. During the start of a race, the pit wall must be kept completely free of people, with the exception of properly authorised persons wearing the appropriate passes.

La voie des stands sera ouverte au moment où est montré le panneau indiquant dix minutes avant le départ de la course et sera fermée au moment où est montré le panneau cinq minutes indiquant le début du compte-à-rebours ou 30 secondes après que la dernière voiture a quitté la voie des stands, si cela intervient plus tôt. Les voitures quitteront les stands pour effectuer un seul tour de reconnaissance du circuit jusqu'à la grille. À la fin de ce tour, elles s'arrêteront sur la grille dans l'ordre de départ, moteur arrêté.

The pit lane will open at the time of showing of the board signalling ten minutes before the start of the race and close at the showing of the Five-minute board marking the start of the countdown or 30 seconds after the last car leaves the pit lane, whichever is sooner. The cars will leave the pits to cover a single reconnaissance lap around the circuit to the grid. At the end of this lap they will stop on the grid in starting order with their engines stopped.

Toute voiture entrant dans les stands après un tour de reconnaissance ou qui se trouve toujours dans les stands lorsqu'est fermée la voie des stands pourra prendre le départ depuis les stands, mais seulement sous la direction des commissaires de piste. Elle ne pourra être conduite à la sortie des stands qu'avec le Pilote au volant. Si la sortie des stands est située juste derrière la Ligne, les voitures pourront rejoindre la course une fois que l'ensemble du plateau aura passé la sortie de la voie des stands lors de son premier tour de course. Si la sortie des stands se trouve juste devant la Ligne, les voitures pourront rejoindre la course dès que l'ensemble du plateau aura traversé la Ligne après le départ.

Any car which enters the pits after a reconnaissance lap or which is still in the pits when they close may start from the pits, but only under the direction of the marshals. It may be moved to the pit exit only with the Driver in position. Where the pit exit is immediately after the Line, cars will join the race when the whole field has passed the pit exit on its first racing lap. Where the pit exit is immediately before the Line, cars will join the race as soon as the whole field has crossed the Line after the start.

L'approche du départ sera annoncée par des panneaux présentés dix minutes, cinq minutes, trois minutes, une minute et quinze secondes avant le départ. Chacun de ces panneaux sera accompagné d'un signal sonore et aura la signification suivante :

The approach of the start will be announced by signalling boards shown ten minutes, five minutes, three minutes, one minute and thirty seconds before the start. These boards will be accompanied by an audible warning and will have the following meanings:

- Panneau cinq minutes : début du compte à rebours (plus aucun changement de pneus sur la grille ne peut être entrepris après la présentation de ce panneau).
- Panneau trois minutes.
- Panneau une minute : Fin de toute opération entreprise sur la voiture. Les moteurs seront démarrés, les Pilotes assis dans leur voiture. Le personnel technique des équipes devra ensuite quitter la grille.
- Panneau trente secondes : 30 secondes après ce panneau, un drapeau vert sera présenté à l'avant de la grille pour indiquer que les voitures doivent entamer un tour de formation en restant dans l'ordre de la grille de départ, le Pilote de tête en pole position. Il est interdit d'effectuer des essais de départ pendant le tour de formation et les voitures doivent rester en formation aussi serrée que possible. Les dépassements sont autorisés uniquement pour maintenir la formation.

- Five-minute board: beginning of the countdown (in addition, the tyres may not be changed on the grid once this board has been displayed).
- Three-minute board.
- One-minute board: Any work being undertaken on the car must cease. Engines will be started with Drivers sitting in their cars. Team technical staff must then leave the grid.
- Thirty-second board: 30 seconds after this board, a green flag will be shown at the front of the grid whereupon the cars will begin a formation lap, maintaining their starting order with the pole position Driver leading. During this formation lap, practice starts are forbidden and the formation must be kept as tight as possible. Passing is allowed only in order to maintain formation.

Tout Pilote dans l'incapacité de prendre le départ du tour de formation doit le signaler (en levant le bras). Après que toutes les autres voitures auront pris le départ de leur tour de formation, ses mécaniciens pourront pousser la voiture sur la piste pour démarrer le moteur sous la supervision des commissaires de piste. La voiture pourra ensuite commencer son tour de formation, sans toutefois dépasser toute autre voiture en mouvement. Si elle ne démarre pas après une première tentative, elle doit être poussée à l'entrée ou vers la voie des stands (tel qu'indiqué par le directeur d'épreuve lors du briefing des Pilotes) où les mécaniciens pourront tenter de la démarrer.

Any Driver who is unable to start the formation lap must signal this (by raising his arm). After all the other cars have started their formation lap, his mechanics may push the car on the track to start the engine under the supervision of the marshals. The car may then start its formation lap but is forbidden to pass any other moving car. If it will not start after a single attempt, it must be pushed to the pit entrance or into the pit lane (as specified by the race director at the Drivers' briefing) where the mechanics may attempt to start it.

Les voitures seront précédées d'une «Voiture-Pilote» et suivies d'un véhicule d'intervention. A la fin du tour de formation (ou, le cas échéant, à la fin du dernier tour de formation), la Voiture-Pilote se retirera devant la Ligne et à ce moment, la voiture qui a obtenu la pole position doit rouler à la même vitesse et les autres voitures doivent maintenir leur position jusqu'au signal de départ. Dès l'extinction des feux, les voitures pourront accélérer, mais ne pourront pas dépasser tant qu'elles n'auront pas franchi la Ligne.

The cars will be preceded by a Pace Car and followed by an intervention vehicle. At the end of the formation lap (or, where applicable, at the end of the last formation lap), the Pace Car will withdraw before reaching the Line and at that moment, the car in pole position must drive at the same speed and the other cars must maintain their position until the start signal is given. Cars may accelerate as soon as the lights are switched off, but may not overtake until they have crossed the Line.

REGLEMENT SPORTIF DU CHAMPIONNAT HISTORIQUE MASTERS DE VOITURES DE SPORT DE LA FIA
SPORTING REGULATIONS OF THE FIA MASTERS HISTORIC SPORTS CAR CHAMPIONSHIP

A la fin du tour de formation, si les conditions le requièrent, le directeur d'épreuve ordonnera à la «Voiture-Pilote» d'effectuer un ou plusieurs tours de formation supplémentaires. Si tel devait être le cas, le départ de la course sera considéré comme ayant été donné à la fin du premier tour de formation.

9 - Arrêt d'une course

S'il devait être nécessaire d'arrêter une course ou des essais, des feux rouges seront allumés sur la ligne de départ et des drapeaux rouges seront présentés sur la ligne de départ et à tous les postes de commissaires de piste autour du circuit.

C'est le signal pour tous les Pilotes de cesser de rouler à des vitesses de course, de ralentir à une allure raisonnable et sûre et de retourner vers la zone de la grille de départ qui deviendra automatiquement une zone de Parc Fermé.

Les voitures ne peuvent pas entrer dans les stands tant qu'elles n'ont pas reçu l'ordre de le faire. Les interventions sur les voitures déjà dans les stands doivent cesser lorsqu'une course est arrêtée.

Cas A – Moins de deux tours effectués par le Pilote en tête de la course

La course est nulle et non avenue. Le nouveau départ de la course sera donné depuis les positions sur la grille d'origine. Les Concurrents dans l'incapacité de prendre le nouveau départ pourront être remplacés par des Pilotes de réserve qui prendront le départ depuis l'arrière de la grille dans l'ordre de réserve. Les intervalles sur la grille ne devront pas être comblés. La longueur de la nouvelle course sera déterminée par le directeur d'épreuve.

Cas B - Plus de deux tours mais moins de 75 % de la distance de course prévue effectués par le Pilote en tête de la course

Un nouveau départ de la course sera donné depuis une grille déterminée par l'ordre d'arrivée de la partie 1. Les résultats de la course seront l'ordre d'arrivée à l'issue de la partie 2. La longueur de la nouvelle course sera déterminée par le directeur d'épreuve.

Toute course arrêtée après que le Pilote de tête a effectué 75 % de la distance de course prévue peut être considérée comme terminée à moins que le directeur d'épreuve ne juge approprié de donner un nouveau départ.

La voiture de sécurité peut être déployée conformément à l'Article 2.19 de l'Annexe H de la FIA.

10 - Classement des courses

Les points seront attribués pour une course générale ou pour le classement combiné des Courses 1 et 2 selon le **barème de points** ci-dessous.

Le classement provisoire du Championnat doit être affiché par les organisateurs sur le panneau officiel avant le début de chaque Compétition.

Afin de compter pour le classement, les résultats d'une Compétition doivent comporter :

- A) un classement général des résultats ou un classement combiné des résultats sur un week-end de deux courses ;
- B) un classement par classe, ou un classement combiné des deux courses par classe, y compris les Pilotes n'ayant pas terminé la course et ceux ayant été exclus.

Les points seront attribués par classe sur la base du classement général pour un week-end :

- Pour les classes comprenant **3** partants ou plus :

1er	9 points
2e	6 points
3e	4 points
4e	3 points
5e	2 points
6e	1 point
- Pour les classes comprenant **moins de 3** partants :

1er	6 points
2e	4 points
- Pour les classes comprenant un seul partant, 1 point.

At the end of the formation lap, if the conditions so require, the race director will order the Pace Car to carry out one or more additional formation laps. Should such an additional formation lap be carried out, the start of the race will be considered to have been given at the end of the first formation lap.

9 - Stopping of a race

Should it be necessary to stop any race or practice session, red lights will be switched on at the start line and red flags will be shown at the start line and at all marshal posts around the circuit.

This is the signal for all Drivers to cease driving at racing speeds, to slow to a safe and reasonable pace and to return to the starting grid area, which will automatically become a Parc Fermé area.

Cars may not enter the pits unless directed to do so. Work on cars already in the pits must cease when a race is stopped.

Cas A - Fewer than two laps completed by the race leader

The race will be null and void. It will restart from the original grid positions. Competitors unable to take the restart may be replaced by reserves, who will start from the back of the grid in reserve order. Gaps on the grid will not be closed up. The length of the restarted race will be determined by the race director.

Cas B - More than two laps but less than 75% of the scheduled race distance completed by the race leader

The race will restart from a grid determined by the finishing order of part 1. The results of the race will be the finishing order at the end of part 2. The length of the restarted race will be determined by the race director.

Any race stopped after the leader has completed 75% of the scheduled race distance may be considered to have finished, unless the race director deems it appropriate to restart.

The safety car may be brought into operation in line with FIA Appendix H, Article 2.19.

10 - Race classification

Points will be awarded for one overall race **or by a combined** classification of Race 1 and Race 2 as per the **points schedule** below.

The provisional classification of the Championship must be posted by the organisers on the official notice board prior to the beginning of each Competition.

In order to count for the classification, the results of an Competition must include:

- A) an overall classification of results, or a combined classification of results over a 2-race weekend,
- B) a classification per class, or a combined classification over both races per class, including non-finishers and exclusions.

Points will be awarded per class based on the overall classification for a weekend:

- For classes with **3** or more starters in the class:

1st	9 points
2nd	6 points
3rd	4 points
4th	3 points
5th	2 points
6th	1 point
- For classes with **fewer than 3** starters:

1st	6 points
2nd	4 points
- For classes with 1 starter, 1 point.

REGLEMENT SPORTIF DU CHAMPIONNAT HISTORIQUE MASTERS DE VOITURES DE SPORT DE LA FIA
SPORTING REGULATIONS OF THE FIA MASTERS HISTORIC SPORTS CAR CHAMPIONSHIP

Par partant, il faut entendre un Pilote s'étant qualifié pour et ayant pris le départ de la course. Pour être classés, les Pilotes doivent parcourir 75 % de la distance couverte par le vainqueur général.

En cas d'ex æquo dans une course comptant pour le Championnat, il est attribué à chacun des Pilotes ainsi classés un nombre de points égal à la moyenne arithmétique, arrétée à la première décimale, des points correspondant aux places qu'ils auraient occupées s'ils avaient été classés à la suite les uns des autres.

Pour les classes dans lesquelles deux Pilotes peuvent conduire la même voiture, tous les Pilotes se voient attribuer individuellement des points, selon le barème de points ci-dessus, comme s'ils étaient des Pilotes seuls. Si des Pilotes partagent plus d'une voiture dans une Compétition, ils ne peuvent marquer des points que pour la plus élevée de leurs positions d'arrivée.

Les trophées seront remis par Masters aux trois premiers de chaque classe du Championnat lors de chaque Compétition sur la base du classement général, en partant du principe qu'il y a trois engagements ou plus pour chaque classe lors de la Compétition.

Les horaires de la remise des prix pour chaque classe seront indiqués dans le Centre d'Hospitalité Masters lors de chaque Compétition.

11 - Classement final du Championnat

Pour le classement final du Championnat, les résultats de toutes les Compétitions qualificatives organisées seront pris en compte.

En cas d'ex æquo, l'avantage ira au Pilote de la voiture la plus ancienne (la Commission du Sport Automobile Historique de la FIA tranchera toute contestation).

S'il s'avère que les voitures ont été construites la même année, les Pilotes concernés seront déclarés ex æquo.

La FIA pourra ne pas attribuer de titre en cas d'insuffisance de performance. Sera déclaré vainqueur au classement général du Championnat le Pilote ayant obtenu le plus grand nombre de points dans les conditions prévues pour ce Championnat.

12- Code de conduite et pénalités

Les Concurrents qui souhaitent contester l'admissibilité d'une autre voiture ou la conduite d'un autre Concurrent doivent noter que toutes les réclamations doivent être déposées dans les 30 minutes suivant la publication des résultats de la course et conformément à l'Article 13.4 du Code. En conséquence, tous les Concurrents doivent demeurer joignables et sur le circuit pendant cette période, aux fins de mener une enquête sur toute infraction sportive ou technique.

Les pénalités indiquées ci-après couvrent les infractions au règlement les plus communes ; toute circonstance atténuante ou aggravante pourra être prise en considération avant de décider des pénalités finales pouvant être appliquées par les commissaires sportifs. Les commissaires sportifs, d'eux-mêmes ou sur proposition du directeur d'épreuve, peuvent se prononcer sur tout point non couvert dans le Règlement et appliquer des pénalités conformément aux critères du Code, du Règlement du Championnat et du Règlement Particulier.

Le système de numérotation CC fait référence à une infraction au «Code de Conduite».

Comportement hors piste : Tout incident hors piste, impliquant notamment toute forme de comportement abusif, sera considéré avec le plus grand sérieux et signalé aux commissaires sportifs.

La liste des pénalités ci-dessous n'est pas exhaustive. Les commissaires sportifs ont toute autorité concernant les pénalités à infliger.

A starter is a Driver who has qualified and started in the race. Drivers must complete 75% of the distance covered by the overall winner in order to be classified.

Should there be a dead-heat in any race counting for the Championship, each of the Drivers so classified is attributed a number of points equal to the arithmetical average, taken to one decimal place, of the points corresponding to the places which they would have occupied if they had been classified one after another.

For races in which two Drivers may drive the same car, all Drivers are individually awarded points on the same basis as if they were solo Drivers according to the points system shown above. In the event that Drivers share more than one car in a Competition, they may only count points for the higher of their finishing positions.

Trophies will be presented by Masters to the 1st, 2nd and 3rd in each Championship class at each Competition, based on the overall classification, assuming there are 3 or more entries for each specific class at that Competition.

Class prize-giving times will be publicised in the Masters Hospitality Centre during each Competition.

11 - Final classification of the Championship

For the final classification of the Championship, the results of all the qualifying Competition that have taken place will be taken into account.

In case of a dead-heat, the Driver of the older car will take precedence (the FIA Historic Motor Sport Commission will settle any disputes).

Should the cars prove to be of the same year of construction, a tie will be declared between the Drivers concerned.

The FIA may decline to award a title in case of insufficient performance. The overall winner of the Championship will be the Driver who has scored the greatest number of points under the conditions set for this Championship.

12 - Code of conduct and penalties

Competitors who wish to protest another car's eligibility, or another Competitor's driving should note that all protests must be lodged within 30 minutes of the time of the publication of the results of that race and in accordance with Article 13.4 of the Code. As a consequence, all Competitors are required to remain contactable and at the circuit, during that time for investigation of any sporting or technical infringements.

The penalties shown below cover the most common breaches of Regulations. These are «datum» penalties; mitigating or aggravating factors may be taken into account before deciding final penalties which may be applied by the stewards. The stewards, either themselves or upon the proposal of the race director, may decide on any point which is not provided for in the Regulations and apply penalties in conformity with the criteria of the Code, the Championship Regulations and of the Supplementary Regulations.

The CC numbering system shown refers to «Code of Conduct» offence.

Off track behaviour: Any off track incidents, particularly involving any form of abusive behaviour, will be regarded with the utmost seriousness and the will be passed to the stewards.

The following list of penalties is not exhaustive. The stewards have overall authority concerning the penalties imposed.

REGLEMENT SPORTIF DU CHAMPIONNAT HISTORIQUE MASTERS DE VOITURES DE SPORT DE LA FIA
SPORTING REGULATIONS OF THE FIA MASTERS HISTORIC SPORTS CAR CHAMPIONSHIP

INFRACTION		PENALITE	INFRINGEMENT	PENALTY	
CC1	Non-respect de la signalisation par drapeaux	<p><u>Essais:</u> (1) Annulation du temps de qualification le plus rapide (2) Annulation de tous les temps de qualification – Départ du fond de la grille (3) Exclusion possible</p> <p><u>Course:</u> (1) Pénalité de passage par la voie des stands (2) Pénalité en temps de 60 secondes (3) Exclusion possible</p>	CC1	Failing to comply with flag signals	<p><u>Practice:</u> (1) Fastest qualifying time disallowed (2) All qualifying times disallowed – Start at back of grid (3) Possible exclusion</p> <p><u>Race:</u> (1) Drive through penalty (2) Time penalty of 60 seconds (3) Possible exclusion</p>
CC2	Les 4 roues en dehors des lignes de démarcation de la piste	<p><u>Essais & Course:</u> (1) Erreur du Pilote (2) Drapeau d'avertissement noir et blanc (3) Pénalité en temps de 5 secondes (4) Pénalité en temps de 30 secondes (5) Exclusion possible</p>	CC2	All four wheels outside the track boundary limits	<p><u>Practice and Race:</u> (1) Mistake by the Driver (2) Black and White warning flag (3) A 5 second penalty added to the race time (4) A further 30 second penalty added (5) Possible exclusion</p>
CC3	Dépassement avant la ligne de départ (Départ lancé)	Pénalité de passage par la voie des stands	CC3	Overtaking before Start line (Rolling Start)	Drive through penalty
CC4	Intervention sur la voiture après que la grille est dégagée (après que le panneau 1 minute est montré)	Pénalité de passage par la voie des stands	CC4	Working on car after grid is cleared (after the 1 minute board is shown)	Drive through penalty
CC5	Dépassement de la limite de vitesse dans la voie des stands, marche arrière ou blocage dans la voie des stands	<p><u>Essais – infractions <20 km/h au-dessus de la limite de vitesse:</u> (1) Annulation du temps de qualification le plus rapide (2) Annulation de tous les temps de qualification – Départ du fond de la grille (3) Exclusion possible de la course suivante</p> <p><u>Essais – infractions >20 km/h au-dessus de la limite de vitesse:</u> (1) Annulation de tous les temps de qualification – Départ du fond de la grille (2) Exclusion possible de la course suivante</p> <p><u>Course - infractions <20 km/h au-dessus de la limite de vitesse:</u> (1) Pénalité de Stop and Go (2) Pénalité en temps de 60 secondes (3) Exclusion de la course</p> <p><u>Course - infractions >20 km/h au-dessus de la limite de vitesse:</u> (1) Pénalité en temps de 60 secondes (2) Exclusion de la course</p>	CC5	Exceeding pit lane speed limit, reversing or blocking in pit lane	<p><u>Practice – offences <20kph over limit:</u> (1) Fastest qualifying time disallowed (2) All qualifying times disallowed – start at back of grid (3) Possible exclusion from the following race</p> <p><u>Practice – offences >20kph over speed limit:</u> (1) All qualifying times disallowed – start at back of grid (2) Possible exclusion from the following race</p> <p><u>Race - offences <20kph over limit:</u> (1) Stop and go penalty (2) Time penalty of 60 seconds (3) Excluded from the race</p> <p><u>Race - offences >20kph over limit:</u> (1) Time penalty of 60 seconds (2) Excluded from the race</p>

REGLEMENT SPORTIF DU CHAMPIONNAT HISTORIQUE MASTERS DE VOITURES DE SPORT DE LA FIA
SPORTING REGULATIONS OF THE FIA MASTERS HISTORIC SPORTS CAR CHAMPIONSHIP

INFRACTION		PENALITE	INFRINGEMENT		PENALTY
CC6	Chronométrage ou durée de l'arrêt aux stands non conforme au Règlement Particulier (Course uniquement)	- Pénalité de Stop and Go équivalent à la durée manquante (temps d'arrêt ou temps global). - Pour les infractions découvertes lors des 5 derniers tours / 5 dernières minutes de la course, une pénalité en temps équivalente à une pénalité de Stop & Go jusqu'à un maximum de 120 secondes	CC6	Pit stop timing or duration not in accordance with Supplementary Regulations (Race only)	Stop & go penalty of the time missed when stationary or overall . For infringements discovered in the final 5 laps / 5 minutes of the race, a time penalty of the equivalent Stop & Go penalty time up to a maximum of 120 seconds
CC7	Non-respect des panneaux de pénalité de passage par la voie des stands, du drapeau noir ou noir/orange	<u>Essais:</u> Annulation de tous les temps de qualification – Départ du fond de la grille si la capacité le permet (priorité donnée aux Pilotes de réserve) <u>Course:</u> Exclusion de la course	CC7	Ignoring drive through penalty boards, black or black/orange flag	<u>Practice:</u> All qualifying times disallowed – Start at back of grid if space permits (reserves will take precedent) <u>Race:</u> Excluded from the race
CC8	Voiture abandonnée sur le circuit non laissée au point mort ou volant de direction enlevé ou autre comportement empêchant les commissaires de piste de déplacer la voiture	<u>Essais :</u> Annulation de tous les temps de qualification – Départ du fond de la grille <u>Course:</u> Amende de £250 (ou équivalence en €)	CC8	Car abandoned on circuit not left in neutral or steering wheel removed or otherwise hindering marshals to move the car	<u>Practice:</u> All qualifying times disallowed – Start at back of grid <u>Race:</u> Fine of £250 (or € equivalent)
CC9	Procédure de ravitaillement non conforme au Règlement Particulier	<u>Essais:</u> Annulation de tous les temps de qualification – Départ du fond de la grille <u>Course:</u> (1) Pénalité en temps de 60 secondes (2) Exclusion possible	CC9	Refuelling procedure not in accordance with Supplementary Regulations	<u>Practice:</u> All qualifying times disallowed – Start at back of grid <u>Race:</u> (1) Time penalty of 60 seconds (2) Possible exclusion
CC10	Non-respect des signaux de sortie des stands ou franchissement de la ligne de sortie de la voie des stands	<u>Essais:</u> (1) Annulation du temps de qualification le plus rapide (2) Annulation de tous les temps de qualification – Départ du fond de la grille (3) Exclusion possible de la course suivante <u>Course:</u> (1) Pénalité de Stop and Go (2) Pénalité en temps de 60 secondes (3) Exclusion de la course	CC10	Not complying with pit exit signals or crossing pit lane exit line	<u>Practice:</u> (1) Fastest qualifying time disallowed (2) All qualifying times disallowed – Start at back of grid (3) Excluded from the following race <u>Race:</u> (1) Stop and Go penalty (2) Time penalty of 60 seconds (3) Excluded from the race
CC11	Désobéissance aux instructions des officiels, y compris retrait de la voiture du Parc Fermé	<u>Essais:</u> Annulation de tous les temps de qualification – Départ du fond de la grille <u>Course:</u> Exclusion de la course	CC11	Disobeying official's instructions including removal of car from Parc Ferme	<u>Practice:</u> All qualifying times disallowed – Start at back of grid <u>Race:</u> Excluded from the race
CC12	Non-participation au briefing des Pilotes	Amende de €125	CC12	Failure to attend the Driver's briefing	€125 fine

Note : (1) = première infraction ; (2) = seconde infraction ; (3) = troisième infraction

Note : (1) = first infringement ; (2) = second infringement ; (3) = third infringement

REGLEMENT SPORTIF DU CHAMPIONNAT HISTORIQUE MASTERS DE VOITURES DE SPORT DE LA FIA
SPORTING REGULATIONS OF THE FIA MASTERS HISTORIC SPORTS CAR CHAMPIONSHIP

En outre, les commissaires sportifs, d'eux-mêmes ou sur proposition du directeur d'épreuve, pourront prendre une décision sur tout point non prévu par le Règlement et appliquer des pénalités conformément aux critères du Code, du Règlement du Championnat et du Règlement Particulier.

Moreover, the stewards, either themselves or upon the proposal of the race director, may decide on any point which is not provided for in the Regulations and apply penalties in conformity with the criteria of the Code, of the Championship Regulations and of the Supplementary Regulations.

13 - Conditions Générales relatives aux Concurrents

- i) Lors de la Compétition, les Concurrents doivent s'assurer que leur voiture est exposée au regard des spectateurs lorsque cela est raisonnablement possible.
- ii) Les Concurrents doivent s'assurer que leur voiture est parfaitement exposée dans la voie des stands ou à tout autre endroit et au moment précisés par le directeur d'épreuve ou l'organisateur, afin que les voitures puissent être vues lors du «Bain de foule dans la voie des stands». Une dérogation à cette règle ne pourra être accordée que sur demande directe adressée à l'opérateur du Championnat ou au directeur d'épreuve. En outre, des «storyboards» doivent être affichés tout au long de la Compétition.
- iii) Pendant le «Bain de foule dans la voie des stands» ou les heures d'accès de la presse et du public, les Pilotes doivent être présents et vêtus de leur combinaison de course ou tenue appropriée.
- iv) Les premier, deuxième et troisième Pilotes de chaque course doivent être présents à la cérémonie de podium.
- v) Les décalcomanies de commanditaires de Compétition ou de course doivent être clairement affichés, mais ils ne peuvent être affichés que lors de la Compétition à laquelle ils sont liés.
- vi) A tout moment, les Concurrents doivent respecter la bonne réputation du Championnat et se conduire de façon à ne pas amener de discrédit au Masters Historic Racing Ltd ou à la FIA.
- vii) Dans le cas où un commanditaire général pour le Championnat est trouvé, les Concurrents doivent mettre à disposition un espace (dont la taille sera notifiée) sur les plaques d'extrémité des ailes arrière et avant pour les décalcomanies du commanditaire du Championnat. Ces décalcomanies doivent être affichées à tout moment pendant les périodes d'essais et les courses.

13 - General Conditions for Competitors

- i) During the course of the Competition, Competitors must ensure that their cars are in full view of spectators whenever reasonably possible.
- ii) Competitors must ensure that their car is fully on display in the pit lane or other designated area at a time specified by the race director or organiser, to allow the cars to be seen during the «Pit Lane Walkabout». This regulation may only be waived by direct application to the championship operator or race director. In addition, «story boards» must be displayed throughout the Competition.
- iii) During the «Pit Lane Walkabout» or other public or press access times, Drivers must be present and dressed in race overalls or appropriate apparel.
- iv) The first, second and third Driver in each race must attend the podium ceremony.
- v) Competition or race sponsors' decals must be clearly displayed on cars, but only during the Competition to which they relate.
- vi) Competitors must respect at all times the good standing of the Championship and conduct themselves in such a manner as not to bring Masters Historic Racing Ltd or the FIA into disrepute at any time.
- vii) In the event that an overall sponsor for the Championship is secured, Competitors must make available an area (of a size to be advised) on the front and rear wing end plates for the display of the Championship sponsor's decals. These decals must be displayed at all times during practice sessions and races.

14 - Procédure pour la remise des récompenses sur le podium

Les trois premiers Pilotes du classement général se rassembleront à l'entrée du podium immédiatement à l'issue de chaque course. Il y aura également un podium pour les trois premières voitures d'avant 66 (celles courant dans les classes Hulme et Barth).

14 - Podium presentation procedure

The first three Drivers overall will assemble at the podium entrance immediately after the end of each race. There will also be a podium for the first three Pre-66 cars (those competing in the Hulme and Barth classes).

Le speaker présente la cérémonie comme suit :

«- La remise des récompenses pour la manche X du Championnat Historique Masters des Voitures de Sport de la FIA.»
 «- La personne qui remet les récompenses est : *nom et titre de la personne.*»
 «- Troisième du classement général – de x pays, au volant de sa voiture *marque et numéro, nom du Pilote.*»
 «- Deuxième du classement général – de y pays, au volant de sa voiture *marque et numéro, nom du Pilote.*»
 «- Premier du classement général – de z pays, au volant de sa voiture *marque et numéro, nom du Pilote.*»
 Hymne du pays du Pilote vainqueur.

The speaker announces the ceremony as:

«- The awards presentation for round X of the FIA Masters Historic Sports Car Championship.»
 «- Presenting the awards is: *name and title of person.*»
 «- Third place overall – from x country, driving his car *make and number, Driver's name.*»
 «- Second place overall – from y country, driving his car *make and number, Driver's name.*»
 «- First place overall – from z country, driving his car *make and number, Driver's name.*»
 Anthem of the country of the winning Driver.

Remise du Trophée au Pilote arrivé troisième.
 Remise du Trophée au Pilote arrivé deuxième.
 Remise du Trophée au Pilote arrivé premier.

Trophy presented to the third placed Driver.
 Trophy presented to the second placed Driver.
 Trophy presented to the first placed Driver.

La même procédure sera répétée pour le podium des voitures d'avant 66 de la Classe Hulme participant à la course.

The same process will be repeated for the podium for the Pre-66 cars from the Hulme Class taking part in the race.